

Embargo: 25 mai 2020, 12h00

Ecomobiliste Utilitaires 2020 de l'ATE

Un choix restreint de modèles ménageant le climat!

Berne, le 25 mai 2020

L'Ecomobiliste Utilitaires de l'ATE Association transports et environnement paraît aujourd'hui et permet un constat: des véhicules routiers capables de transporter des personnes et des marchandises de manière respectueuse du climat et de l'environnement existent bel et bien. Cependant, le choix des modèles reste restreint et leur diffusion est lacunaire. Le secteur automobile doit encore faire de gros efforts pour réduire les émissions de CO₂ des transports routiers.

Ce sont les utilitaires électriques qui sont les moins nuisibles à l'environnement – en particulier s'ils fonctionnent au courant d'origine écologique. Ils se déplacent ainsi avec un bilan de CO₂ quasiment neutre et de manière respectueuse du climat. En outre, ils n'émettent aucun polluant en roulant. Toutefois, d'importantes améliorations sont nécessaires au niveau de la fabrication des batteries.

Actuellement, dix modèles d'utilitaires légers tout électriques sont en vente sur le marché, auxquels s'ajoutent les trois premiers modèles plug-in-hybrides. Le nouveau Maxus EV 80 est disponible en fourgon ou en châssis-cabine. En juillet, Mercedes lancera le premier monospace entièrement électrique: l'eVito Tourer.

Ford, pour sa part, met sur le marché ses premiers plug-in-hybrides: les monospaces Tourneo Custom et Transit Custom – ce dernier est aussi livrable en version fourgon. Les modèles plug-in-hybrides sont de bons compléments aux utilitaires purement électriques, lesquels ne se prêtent pas à tous les domaines d'application en raison de leur autonomie limitée.

Les utilitaires au gaz naturel restent une bonne alternative écologique pour les longs trajets, pour autant qu'ils roulent au biogaz. Fiat, Iveco, Piaggio et VW en proposent divers modèles.

Les émissions globales des flottes d'utilitaires doivent diminuer

A partir de cette année, les importateurs sont aussi tenus de respecter le plafonnement des émissions de CO₂ de leur flotte d'utilitaires. Pour la Suisse, la valeur limite a été fixée à 147 g de CO₂/km.

Pour parvenir à réduire les émissions de CO₂ et à rester en-dessous de la valeur limite imposée, les importateurs devront étendre l'offre d'utilitaires respectueux du climat et en accroître proportionnellement les ventes. Une lueur d'espoir pointe à l'horizon, puisque de nouveaux modèles électriques seront prochainement lancés sur le marché: le Mercedes e-Sprinter, l'Opel Vivaro et le VW T6.

Les données techniques et l'évaluation de l'impact écologique de tous les utilitaires sont présentées dans l'édition imprimée de l'Ecomobiliste Utilitaire et sur le site www.ecomobiliste-utilitaires.ch.

Vous trouverez les critères d'évaluation dans l'encadré au verso

Pour davantage d'informations: Martin Winder, Responsable Ecomobiliste Utilitaires, tél. 031 328 58 63

Critères d'évaluation

L'Ecomobiliste Utilitaires évalue les utilitaires et monospaces jusqu'à un poids total de 3,5 tonnes en fonction de critères écologiques et indique quels sont les modèles les moins nuisibles à l'environnement.

L'évaluation tient compte des émissions de gaz à effet de serre (CO₂), de bruit et de polluants pour les véhicules à moteur à combustion. Pour les véhicules électriques, il est tenu compte de la nocivité de la production des batteries pour l'environnement et de la taille des batteries.

C'est l'influence sur le réchauffement climatique par l'émission de CO₂ qui est pondérée le plus fortement dans l'évaluation de l'Ecomobiliste Utilitaires. Pour parvenir à contenir le réchauffement climatique en-dessous de 1,5°C, il est indispensable de tourner le dos aux carburants fossiles. Cela est possible aujourd'hui déjà, grâce aux véhicules électriques et au gaz naturel.

Toutes les données et évaluations de l'Ecomobiliste Utilitaires sont basées sur la nouvelle procédure d'essai mondiale harmonisée pour les voitures particulières et véhicules utilitaires légers (WLTP). Depuis septembre 2019, cette nouvelle procédure d'homologation ne s'applique plus seulement aux voitures de tourisme, mais aussi aux utilitaires. Elle reflète mieux les valeurs réelles de consommation de carburant et d'émissions. Appliquées aux utilitaires, la norme WLTP livre des valeurs d'émission de CO₂ d'un quart plus élevées qu'avec les anciennes normes.